

info@jonx.ch

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025-2026

En vue de l'AG du 15 juin 2026 à la MQJ à 19h.

Fonctionnement général

L'AHJ s'est retrouvée une nouvelle fois engagée cette année dans tous les domaines (logement, espace public, mobilité, aménagement...) qui participent de la qualité de vie et du vivre ensemble dans notre quartier. Nous avons donc participé à de nombreuses séances avec différents partenaires, participé à plusieurs comités pour défendre et améliorer ce qui nous semble nécessaire pour la Jonction et ses habitant-e-s.

Notre comité, constitué de 6 personnes (3 hommes et 3 femmes), s'est régulièrement réuni, en principe le 1er lundi de chaque mois à 12h15 sauf pendant la période estivale. Rappelons que tout membre qui le désire peut participer, en fonction de ses intérêts, au comité dont les dates sont indiquées sur notre site internet www.jonx.ch. Soit pour nous poser des questions, attirer notre attention sur tel ou tel sujet ou juste mieux connaître notre fonctionnement.

Notre site, régulièrement mis à jour par Christian Corminboeuf, membre de notre comité, informe sur nos activités, les dates d'évènements et de réunions publiques tels que manifestations ou rassemblement.

Notre vitrine, située sur le mur entre l'entrée de la MQJ et la Coop, affiche aussi ces informations.

Le flyer présentant l'AHJ et ses buts, avec un bulletin d'adhésion au verso est déposé à la MQJ et à la bibliothèque municipale. Nous le diffusons aussi sur notre stand que nous tenons chaque année au mois de mai à la Fête du Printemps au parc Gourgas. Et régulièrement, en fonction de l'actualité, nous contactons nos membres par e-mail.

Logement et aménagement

35-43 boulevard Carl-Vogt

Début janvier, coup de massue pour les 107 locataires et les 15 commerçants : ils reçoivent la résiliation de leurs baux, au prétexte de travaux de rénovation énergétique incompatibles avec leur maintien chez eux. Fin janvier, une AG des locataires est organisée et un «comité de défense» est créé avec l'appui de l'Asloca, l'AHJ, le GAV (Groupe Action Logement du Silure). La résistance s'organise avec des demandes claires : Annuler la résiliation des baux et réaliser ces rénovations avec maintien des locataires sur place en mettant en place des rocade, comme cela se pratique généralement (ex. des ensembles des Minoteries, de Cité-Carl-Vogt ou de Cité-Jonction). Il s'agit de conserver des loyers abordables et une population modeste au centre-ville. La presse se fait largement écho de cette attaque sans précédent à Genève contre des locataires

La conseillère administrative Marjorie de Chastonay et le Conseiller d'Etat en charge du département du territoire, Nicolas Walder, participent à une nouvelle assemblée générale le 30 mars en soutien aux habitant.e.s. Une majorité de locataires a fait opposition à cette résiliation et des négociations vont s'ouvrir avec le propriétaire, les représentant.e.s des locataires et Nicolas Walder (DT) La presse s'est également fortement mobilisée face à cette attaque contre les locataires, sans précédent à Genève (voir par exemple l'émission de Temps Présent « Mon toit, ma bataille » le 30 avril.

<https://www.rts.ch/info/suisse/2026/article/resiliations-massives-de-baux-a-geneve-et-lausanne-pour-renovations-29228304.html>

Cité Honegger

Le comité Honegger, avec le soutien de l'Asloca, suit les procédures judiciaires concernant les indemnités pour nuisances dues au chantier et les hausses de loyer. S'agissant de ces dernières, les dossiers de 5 allées (sur 14) sont désormais quasi bouclés. Quant au versement de la moitié des indemnités déjà octroyées et alors que l'Hospice Général a donné son accord, les locataires attendent toujours ...

Cité-Jonction

La première phase de la rénovation se prépare. Lors d'une séance d'information, les locataires de la première tour ont appris qu'une partie d'entre eux seraient relogés dans les nouveaux logements construits par la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) aux Vernets. Cela concerne une soixantaine de locataires – une quinzaine d'autres iront dans un bâtiment de la GIM sur le site de la gare des Eaux-Vives. Ce relogement sera définitif, car les deux derniers étages de la tour seront démolis et reconstruits, pour des raisons techniques. Tous les autres locataires effectueront des rocales sur place, lorsque les travaux débiteront.

Rues des Maraîchers et Gourgas

Le bâtiment mixte – bureaux/logements – de la Fondation HBM Camille Martin est quasi terminé et les fondations immobilières de droit public devraient emménager dans leur nouveau bâtiment cet été, ainsi qu'une vingtaine de locataires. En décembre 2025, le mandat d'étude parallèles visant à la déconstruction, reconstruction et réaménagement des espaces extérieurs du 23-25 rue Gourgas a été attribué. Il se fera en deux phases, avec d'abord une transformation et surélévation de deux niveaux sur un premier tronçon – création de 23 logements, puis une surélévation de 3 niveaux sur la partie se terminant sur l'avenue Sainte-Clotilde – encore une vingtaine de logements. Le rez-de-chaussée accueillera des ateliers d'artisans et des commerces.

La transformation/rénovation énergétique du bâtiment longeant le parc Gourgas est confirmée, avec ajout de 8 logements, création de balcons et d'arcades commerciales sur les pignons.

10-10 bis rue des Maraîchers

Ces bâtiments, propriétés de l'Hospice Général, seront lourdement rénovés et partiellement surélevés. Tous les locataires devraient être relogés de manière provisoire, voire définitive pour certains (pas de rocales possibles), en revanche les artisans devront partir, au profit d'autres activités. On passera de 52 à 71 logements. Chantier prévu pour 2030. L'Asloca accompagne les habitant.es dans leurs démarches.

3 sentier des Saules

Suite à des problèmes constructifs, l'emménagement des locataires a été reporté. Il devrait avoir lieu en novembre 2026. Le collectif du Silure réemménagera dans le pavillon rénové de la cour au printemps 2027.

Espaces et équipements publics

Parc Gourgas

Fin août 2025, une visite in-situ de représentants de la MQJ et de l'AHJ avec Mme De Chastonay et M. Gomez permet d'identifier les aménagements nécessaires, notamment pour améliorer la végétalisation, donc l'ombrage futur, et les points d'eau, pour mieux se rafraîchir. Une deuxième rencontre se déroule à l'automne, avec un représentant de l'un des services concernés, pour lister précisément les besoins : réparation et renouvellement du mobilier urbain ; remplacement du jeu d'eau et du bac à sable ; ajout d'une balançoire inclusive et création d'un accès PMR à l'une des tables ; etc. Ce printemps, 3 arbres majeurs ont été plantés et les ganivelles (petites barrières en bois) enlevées. Les autres interventions doivent encore être planifiées ...

Parc Baud-Bovy

Le projet de revitalisation du parc Baud-Bovy, a été présenté devant un large public en septembre. L'un des points d'achoppements a tourné autour du maintien ou non de « l'île-belvédère », l'usage nocturne de ce petit pavillon en béton surmonté d'une terrasse occasionnant de fortes nuisances sonores. La demande de la MQJ et de l'AHJ de créer une patageoire dans une partie sous-utilisée côté Arve n'est pas retenue par les autorités à ce stade. Le chantier devrait démarrer fin 2026. Cet été, le dispositif « oasis de fraîcheur » avec plantes et brumisateurs est reconduit.

Pointe de la Jonction et sentier des Saules

En février, le Conseil Municipal a voté un crédit de 29,4 millions de francs destiné aux travaux d'aménagement du parc. Et fin avril, l'autorisation de construire a été mise à l'enquête publique. Le projet prévoit de reconfigurer la promenade du sentier des Saules (sol, arbres, vivaces rustiques, casiers), de créer un nouveau ponton en bois de plus de 300m. pouvant accueillir 3'000 baigneurs. Le belvédère existant est maintenu. Au centre du parc, un couvert de 1'600m² est conservé, mais sa structure est renforcée et sa toiture modifiée (panneaux solaires translucides). Il abritera le départ du « Petit Rhône », jeu d'eau pour les petits enfants et sinuera tout au long du parc, dans une coulée en béton recyclé. Des jeux d'équilibres voisineront avec l'une des îles-bosquet. Un pavillon en tôle récupérée abritera 3 WC, 6 cabines et des banquettes. Des îles à linge permettront de s'étendre sur un gazon rustique et divers arbres seront plantés. Côté Arve, un cordon boisé sera étoffé et protégé, mais une plateforme en bois et un belvédère seront accessibles. 3 phases de chantier sont prévues, entre janvier 2027 et mars 2030.

Écoquartier d'Artamis

En octobre 2025, une étude d'évaluation de la qualité de vie dans trois quartiers du canton de Genève est publiée, dont l'écoquartier de la Jonction. Elle a été mandatée par l'office de l'urbanisme et le bureau de l'intégration et de la citoyenneté de l'Etat de Genève et conduite par le laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL et le bureau Mobil'homme.

Square des Trois-Platanes

Fin avril, le festival des potagers urbains a fait escale au square, qui inaugurerait pour l'occasion la barrière protégeant les futurs jardins. Hélas, l'Hospice Général n'a pas approuvé la plantation en pleine terre, le projet est suspendu.

Square de la Baleine

60x60 est une association d'habitants des immeubles Honegger qui propose diverses activités pour tous les âges, dans le square et son pavillon. [On trouve également sur le site de l'association \(www.60x60.org\) un podcast audio et vidéo sur les faiseurs de quartier.](http://www.60x60.org)

La boîte à troc, réalisée par un service de la Ville, devrait être fixée prochainement sur l'un des côtés du pavillon. La MQJ a, quant à elle, installé la sienne dans un frigo, à côté de l'entrée.

Berges du Rhône

Un collectif pluridisciplinaire, dénommé « Force Motrice » s'est engagé pour valoriser les espaces publics, en particulier ceux entretenant un lien avec le Rhône. Cette démarche visant notamment à se réapproprier certains lieux, comme la place des Volontaires, est soutenue par le département de Mme Bertossa. Il s'agira de développer certains usages, tant sur les plans urbanistiques – promenade, ombrage, etc.- que culturels – animations au BFM par exemple.

Mobilité

Pistes cyclables

Le chantier du tronçon manquant du contresens cyclable le long du boulevard Carl-Vogt est imminent. Trois seuils de ralentissement – passages piétons rehaussés – seront construits devant l'école primaire de Carl-Vogt, la rue Du-Bois-Melly et la rue Patru. Dès la mi-mai, les vélos rapides et autres trottinettes – vélos électriques pouvant aller jusqu'à 45 km/h. circuleront sur le quai Ansermet. Une bande rouge soulignera cet itinéraire, entre les ponts de la Fontenette et de Saint-Georges. Sur la rive gauche de l'Arve, des panneaux verts inviteront à la mobilité de loisir, pour les piétons et les vélos sans assistance.

Zone 30

Le compromis trouvé par l'Etat en 2023 visant à réduire la vitesse à 30 km/h. sur certains axes a été validé par la Cour de justice. Les associations militant pour une mobilité durable s'en réjouissent (ATE, Pro Vélo et Actif-traffic).

TPG ligne 91

La pétition où nous demandions le rétablissement de l'arrêt Sainte-Clotilde n'a pas convaincu les TPG, mais un rapport de minorité a obtenu in extremis son renvoi devant le Conseil Administratif. Mme De Chastonay va tenter de négocier auprès des TPG pour rétablir cet arrêt.

Actions collectives auxquelles l'AHJ a participé activement et pour lesquelles nous vous avons sollicités et informés régulièrement

Notre investissement s'est centré essentiellement sur les luttes de locataires. Le droit au logement étant en permanence attaqué, l'Asloca lance régulièrement des actions collectives avec des initiatives ou référendums. L'AHJ y participe activement et vous sollicite régulièrement. Ci-après les dernières actions :

Initiative cantonale lancée en mars 25 et déposée fin 2025

<https://geneve.asloca.ch/actualit%C3%A9s/signez-initiative-stop-a-speculation-nos-logements>

Référendum cantonal lancé fin décembre 25 et déposé début février 26

<https://geneve.asloca.ch/actualit%C3%A9s/non-aux-expulsions-locataires-retour-conges-ventes>

Initiative fédérale lancée en mai 25 et déposée courant mai 26

<https://www.asloca.ch/actualites/loyers-sont-trop-chers-asloca-lance-initiative-loyers>

Nous avons aussi participé à l'appel unitaire du rassemblement du 28 mars dernier contre les expulsions de locataires et les congés spéculatifs avec les prises de parole des premiers concernés : Les locataires en lutte de Carl-vogt, Servette, Augustins, Butini.

Collectif d'associations d'habitant.e.s et de quartier (CAHQ)

L'AHJ y participe activement. C'est un lieu d'échanges utiles entre les associations sur les événements, les préoccupations et les luttes qui se déroulent dans leur quartier ou à l'échelle du canton. Le Collectif se mobilise actuellement aux côtés des locataires chassés de leurs appartements pour des raisons spéculatives et contre l'édification de tours dans le secteur de Praille-Acacias-Vernets. Sur ce sujet, il a publié un article dans le journal « alerte », section genevoise de Patrimoine suisse : « L'horizon de Genève ne doit pas être vertical » (« Ville basse ou ville en hauteur ? », n° 175

Cafés-quartier

L'équipe sociale de proximité (ASP Plainpalais-Acacias-Jonction) poursuit la découverte de la Jonction autour d'un café. L'un des membres de notre comité a présenté un spectacle de magie le 26 novembre et le dernier café-quartier s'intitule « Et que vive le théâtre ! » (mercredi 24 juin, à 15h. au café-restaurant le Niamuk).

Autres

. Le 7 mai, nous avons aussi participé à la marche acoustique dite « boucle Jonction » afin d'écouter les bruits qui font la ville et de comprendre leur impact sur nos usages et notre santé. Cette balade s'inscrivait dans un événement organisé par la Ville de Genève, « Apaiser la ville ».

. Nous avons soutenu la demande du Collectif des parents d'élèves de la Jonction pour la prise en charge des 7P et 8P les mercredi midi.

Conclusion

Avec les moyens dont elle dispose, l'AHJ se montre aussi active que possible pour défendre la qualité de vie des habitant.e.s de la Jonction et les sujets sont toujours aussi nombreux, intéressants et complexes. D'une part, nous aimerions améliorer l'information et la présence de l'AHJ. D'autre part, et surtout, nous souhaitons renforcer notre comité et la mobilisation de nos membres afin d'améliorer notre engagement et d'être plus efficaces. Toutes vos suggestions, vos idées, vos énergies et vos candidatures sont toujours les bienvenues.

Remerciements

Nous adressons, comme chaque année, un grand merci à la MQJ qui nous accueille, nous offre toutes les facilités et nous apporte un précieux soutien moral et logistique, ainsi qu'à tous les membres de l'AHJ, qui nous ont aidés à récolter des signatures, et à tenir

Le comité de l'AHJ, mai 2026